



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

N2 Messieurs et Dames Zone 4

CRITERIUM FEDERAL Tour 3

CONVOCATIONS

Toutes les catégories se dérouleront à CUSSET (03300)

Complexe sportif des Darcins, 42 avenue de l'Europe

<u>Le Samedi 11 Mars 2023</u> Appel 13H30 Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 12 Mars 2023 Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral: Gilbert CHAVEROT 06.82.84.33.48 g.chaverot@free.fr

<u>Juge-arbitre</u>: Nathalie PARAVY 06.81.07.49.57 n.paravy@laura-tt.fr

<u>Organisateur</u>: Pierre FEYDEL 06.78.04.78.96 pfeydel25@gmail.com

http://www.ttcusset.com 04.70.97.73.96 club@ttcusset.com

Les balles seront des Nittaku Premium 40+.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

RAPPEL: Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition **Nota**: **Le forfait est excusé si**:

Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence au plus tard le mercredi (avant 12h00) qui précède la compétition. Confirmation écrite (mail ou courrier) indispensable Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition

Tout l'affichage papier sera remplacé par un accès aux informations mises à jour par le JA, tout au long de la compétition; Vous n'aurez qu'à lire un QR code pour tout voir sur votre smartphone!

DEROULEMENT DE LA COMPETITION:

Tableaux féminins: 5 tableaux de 10 joueuses - Toutes les places sont jouées -

2 Poules de 5 ; Barrages 2è/3è ; Les perdantes jouent les places 5-6 et les gagnantes avec les 1ères pour les places 1 à 4 ; 1/2F et F entre les 4è et 5è pour les places 7-10.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 joueurs – Toutes les places sont jouées -

4 Poules de 4; Barrages 2è/3è; les perdants avec les 4èmes jouent les places 9-16;

Les gagnants avec les 1ers jouent les places 1-8.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs dans la liste :

Au tour 1, les joueurs sont placés d'après le dernier classement officiel diffusé.

Aux tours suivants, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

La mise en poule se fait suivant la méthode par blocs ; Les 4 premiers en position 1 des poules 1 à 4 ; Tirage au sort entre les 5 à 8 en position 2 ; De même 9 à 12 et 13 à 16 en position 3,4. Tant que c'est possible, on évite 2 joueurs d'un club dans une même poule.

Les règles pour les montées de N2 :

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

A l'issue de chacun des trois premiers tours :

- le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

A l'issue du dernier tour :

- le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.
- le premier des tableaux M19, M15, D19, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;
- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

<u>Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens pour absence justifiée :</u> Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;
- -6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune en MSE, M11 et M13);
- Donc, 5 descentes (12ème à 16ème) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M19, M11, et 6 descentes (11ème à 16ème) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13);
- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA);
- Donc, 2 descentes (9ème et 10ème) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D19, D11, et 3 descentes (8ème, 9ème et 10ème) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !
- + 1 descente supplémentaire en XSE (X19) si le montant de X19 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...
- + 1 descente supplémentaire en X15 (X19) si l'un des descendants de X19 (XSE) est un -15 (-19) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...